

<https://www.pressegauche.org/Crise-du-logement-Quebec-solidaire-reclame-une-taxe-sur-la-speculation>



Crise du logement - Québec solidaire réclame une taxe sur la spéculation immobilière

- Communiqués -

Publication date: vendredi 30 avril 2021



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 30 avril 2021 - Afin de refroidir rapidement un marché immobilier en pleine surchauffe, le député de Laurier-Dorion et responsable pour Québec solidaire en matière de logement, Andrés Fontecilla, demande au ministre des Finances de mettre en place une taxe sur la spéculation immobilière visant les biens résidentiels revendus moins de cinq ans après leur achat initial, tel que le recommande l'économiste principal de la Banque de Montréal. La résidence principale d'un particulier serait exemptée de cette taxe.

« En ce moment, les grands spéculateurs font des affaires en or en revendant des immeubles à profit tout de suite après les avoir achetés. Ces « flips immobiliers » ne font qu'aggraver la surchauffe immobilière sans apporter rien de neuf sur le marché. Ça fait des semaines qu'on alerte la CAQ : la surchauffe immobilière, c'est une vraie bombe à retardement qui va nous exploser en pleine face si on n'intervient pas rapidement. M. Legault doit arrêter de nier la crise et mettre en place de vraies mesures structurantes pour renverser la vapeur », martèle M. Fontecilla.

Le député de Laurier-Dorion appelle le ministre des Finances, Éric Girard, à mettre en place une taxe sur le gain en capital effectué sur toute revente d'un immeuble à revenu dans les cinq ans suivant l'achat initial. Cette taxe serait retournée aux municipalités où elle est perçue et versée dans un fonds dédié à la construction de logements sociaux. Elle ne s'appliquerait pas aux résidences principales.

« Contrairement à ce que veut nous faire croire la CAQ, imposer une taxe sur la spéculation immobilière, ce n'est ni farfelu, ni radical : même la Banque de Montréal juge que c'est une des mesures les plus efficaces pour freiner la surchauffe immobilière. Si François Legault et Éric Girard ne veulent pas écouter Québec solidaire, vont-ils au moins écouter leurs amis banquiers maintenant qu'ils s'inquiètent eux aussi de la surchauffe immobilière ? Au lieu de jouer avec les mots comme elle sait si bien le faire, la CAQ devrait écouter les experts et mettre en place dès maintenant une taxe contre la spéculation pour dégonfler la bulle immobilière », conclut Andrés Fontecilla.

Rappelons que dans les dernières semaines, Québec solidaire a multiplié les propositions pour lutter contre la surchauffe immobilière, notamment :

- ▶ D'obliger la divulgation des promesses d'achat simultanées sur une même propriété afin de rendre transparentes les surenchères ;
- ▶ De rendre les inspections obligatoires ;
- ▶ D'interdire le renoncement à la garantie légale lors de l'achat d'une propriété, sauf en cas de succession.